

Les subsides

Comment le gouvernement de notre pays peut-il traiter ses citoyens avec un tel mépris et un tel manque de respect? Nous avons pour tradition de considérer les gens comme importants et de respecter la dignité des individus et des groupes, mais ce n'est plus le cas. La seule chose qui compte maintenant, ce sont les profits des multinationales.

Quand on étudie les mémoires présentés au comité, madame la Présidente, et qu'on voit qui appuie le libre-échange, il est clair que cet accord entre les conservateurs et Reagan favorisera les multinationales. Il n'y aura plus de respect pour la dignité des travailleurs, la culture et les progrès sociaux de notre pays.

Les choses qui nous tiennent à coeur et que notre société a pu construire nous sont très précieuses. Quand nous critiquons l'accord, nous devons dire aussi ce que nous avons l'intention de faire. Certains ont demandé si nous allons maintenir le statu quo. Je ne connais personne qui préfère le statu quo. La fameuse libéralisation du commerce ne permet que des décisions à court terme. Il est impossible de planifier à long terme. Nous avons vu ce à quoi la France et la Suède étaient parvenues. Dans une certaine mesure, le Canada peut planifier à long terme grâce à la diversification de ses échanges. Or, nous n'y parviendrons plus jamais en nous liant à un seul partenaire et en ne poursuivant qu'un seul objectif, celui des États-Unis.

Il me semble que nous sommes sur le point d'accéder à d'immenses possibilités. Ne gâchons pas cette chance. Poursuivons dans la voie qui nous est tracée depuis 120 ans et qui nous ouvre de grandes perspectives d'avenir. Ne changeons pas de direction maintenant.

M. McDermid: Madame la Présidente, je compte réfuter certains des arguments que la députée vient d'utiliser quand mon tour viendra de prendre part au débat. Pour l'instant, je la remercie et la félicite d'avoir présenté cette motion à la Chambre. Nous constatons que plus la population est mise au courant des faits, mieux elle comprend de quoi il s'agit et plus elle est en faveur de l'accord. Il faut donc remercier chaleureusement la députée de Hamilton Mountain (M^{me} Dewar) de nous avoir fourni cette occasion aujourd'hui.

En 1945, les droits de douane atteignaient en moyenne 45 p. 100. De nos jours, ils ne se situent plus qu'à 9 p. 100. La libéralisation du commerce est amorcée depuis un bon bout de temps. Entre-temps, le sentiment national s'est-il atténué ou a-t-il progressé? Le Canada s'est-il affaibli ou, la fierté aidant, sommes-nous devenus plus forts? La réduction des droits de douane a-t-elle entraîné la prospérité, ou nous a-t-elle appauvris au point que le Canada serait en pleine débandade, ainsi que le prétendent certains socialistes? Je pose ces questions parce que l'accord de libre-échange fait partie d'un processus enclenché il y a un nombre d'années.

M. Rodriguez: Pas si longtemps que ça.

Mme Mitchell: Vous ne connaissez pas votre propre projet de loi.

M. McDermid: Que pense la députée des 40 dernières années pendant lesquelles les droits de douane n'ont cessé de diminuer? Pourquoi a-t-elle si peur de l'avenir?

Mme Dewar: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Il est très important que nous tirions au clair les renseignements qui nous parviennent.

Il est certain que les tarifs douaniers ont été réduits, ce qui a bénéficié à notre pays et a amélioré les échanges.

Des voix: Bravo!

M. Gustafson: Vous êtes en faveur du libre-échange.

Mme Dewar: Par conséquent, nous voudrions continuer à procéder de cette manière au lieu de faire ce que contient ce stupide accord. Nous avons dit que nous autoriserions le maintien des mesures compensatoires et des barrières non tarifaires. Nous avons également déclaré que nous voulions que les États-Unis décident en se référant à leurs lois comment nous allions commercer avec eux. Or, cela porte gravement atteinte à notre souveraineté.

Il faut que nous commencions à songer à ce que nous faisons bien, à prévoir et à prendre une direction constructive pour que le Canada n'ait pas à céder le pas à aucun pays du monde. J'ai une grande confiance dans notre pays et dans les travailleurs canadiens. Il n'est pas nécessaire de brader le Canada pour faire du commerce avec les autres pays. Le député reconnaîtra que la réduction des tarifs douaniers a été acceptée par le GATT ainsi que par les États-Unis et le Canada. Nous savons que la plainte contre le Canada à propos des pêches a été déposée par les États-Unis. La décision rendue la semaine dernière contre notre industrie de transformation du poisson a été provoquée par une plainte portée par les Américains contre le Canada parce que nous sommes si concurrentiels.

• (1130)

Cet accord n'a rien changé. Les mesures compensatoires peuvent toujours être imposées. Il n'y a pas de mécanisme de règlement des différends. On a prévu un comité bidon composé de cinq personnes pour conseiller . . .

M. McDermid: Soyez honnête.

Mme Dewar: Je suis honnête et je suis vraiment contrariée que le gouvernement prétende faire croire aux Canadiens qu'il s'agit d'un mécanisme de règlement des différends. L'accord n'en comporte pas. Nous nous sommes contentés en réalité de demander aux Américains ce qu'ils voulaient. Nous avons dit à tonton Ronnie que tout ce qu'il voulait vraiment, d'après nous, était notre énergie, aussi on l'a invité à venir la prendre. Parce qu'il aimerait peut-être en acheter un peu plus que dans le passé, on lui propose donc d'acheter toute notre énergie.

M. McDermid: Soyez raisonnable, Marion. Vous ne dites absolument pas la vérité.